



# Conseil municipal

## Compte rendu sommaire

Séance du 21 octobre 2020 à 19 H 00

L'an deux mille vingt, le 21 octobre,

Le Conseil municipal de la Commune de CÉZAC dûment convoqué, s'est réuni à 19H00 en session ordinaire à la Salle des Fêtes sous la présidence de Mme PORTE Nicole, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Date de convocation : 16 octobre 2020

Présents (19) : Mme PORTE Nicole, Maire – Mmes HOSTIER Martine (*jusqu'à 20h57*), BOITARD Béatrice ; MM. MASSON Hugo, FOUCHÉ Laurent, HAPPERT Éric (*arrivé à 19h22*), Adjoint – Mmes CHEVRIER Cécile, LAINÉ Agnès, LEGAI Viviane, MANCHE Fabienne, MARCHAND Maïté, MÉTEYER Sylvie ; MM. BUSQUETS Bruno, MACARY Laurent, MAURILLE Bruno, MEHATS Patrice, MORET Jérémy, OLIVIER Manuel, RECLUS Michaël, Conseillers municipaux.

Pouvoirs (2) : M. PETIT Christophe à Mme PORTE Nicole,  
Mme LAVANDIER Isabelle à Mme HOSTIER Martine.

Absents excusés (4) : Mmes BONARINI Sonia, BORNAZEAU Céline, LAVANDIER Isabelle ; M. PETIT Christophe.

Secrétaire de séance : M. MAURILLE Bruno.

-0-0-0-0-

### ORDRE DU JOUR

- |                                                                                                                            |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| - Approbation du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2020                                                            | unanimité |
| - Lancement d'un marché à procédure adaptée pour travaux d'aménagement et de sécurisation de la place de l'église          | unanimité |
| - SDEEG – Demande de subvention au titre du 20% de l'éclairage public « rue Adrien Niaud »                                 | unanimité |
| - Adoption du règlement intérieur du personnel des services communaux                                                      | unanimité |
| - Autorisation donnée à Madame le Maire de signer le contrat de prestations de fourrière animale avec la SACPA             | unanimité |
| - Délégations du Conseil municipal consenties au Maire – Régularisation suite aux remarques de la Sous-préfecture de BLAYE | unanimité |
| - Cession d'un broyeur de branches                                                                                         | unanimité |
| - Versement d'une subvention du budget principal vers le budget CCAS                                                       | unanimité |
| - Décision budgétaire modificative n°1 – Budget principal 2020 – Virements de crédits                                      | unanimité |
| - Décision budgétaire modificative n°2 – Budget principal 2020 – Vote de crédits supplémentaires                           | unanimité |

## **DÉCISIONS DU MAIRE (art. L.2122-22 du CGCT)**

- Néant

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Inventaire des hydrants avec le SDIS,
- Dossier du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : parcelles de densification,
- Présentation du rapport d'activités 2019 de la CDC Latitude Nord Gironde,
- Débat sur le transfert de la gestion et de l'entretien des équipements sportifs à la CCLNG,
- Discussion sur le chantier de construction du collège de PEUJARD pour la rentrée de septembre 2021,
- Annulation du repas des aînés de février 2021 en raison de la COVID-19,
- Compte rendu des travaux de voirie et bâtiments,
- Avis de la Préfecture sur dispositions sanitaires à prendre pour les cérémonies commémoratives,
- Incident entre élèves à l'école élémentaire,
- Appel à bénévoles pour ouverture de la bibliothèque en l'absence de l'agent,
- Poteau téléphonique défectueux au lieu-dit « Gagnan ».

### **SÉANCE LEVÉE À 22 H 10**

Vu pour être affiché, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Nicole PORTE

NB : Les décisions du Conseil municipal et les débats y afférents sont retranscrits sur le procès-verbal qui peut être consulté par toute personne physique ou morale après son adoption en séance ultérieure (art. L.2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).